

annuels de recherches de l'Institut. Le gouvernement fédéral s'est engagé à payer les frais de construction des installations de recherches qu'on y aménage. Il s'agit d'un vieil accord intervenu entre l'Université McGill, l'Association canadienne des pâtes et papiers, le ministère de l'Agriculture et celui du Nord canadien et des Ressources nationales.

Nous avons maintenant mené l'accord à bonne fin. Il avait été convenu il y a longtemps de construire des installations de recherches pour l'Association canadienne des pâtes et papiers. Cet organisme est l'unique responsable des recherches qu'on y effectue pour l'industrie des pâtes et papiers. Le ministère des Forêts ne s'occupe pas de ce domaine.

Les personnes qui s'adonnent à la recherche pour le compte de l'Association canadienne des pâtes et papiers—à Pointe-Claire ou aux alentours, à Montréal, je crois—et le personnel du ministère des Forêts se consultent; il n'y a donc aucun chevauchement dans le travail accompli par le ministère et par l'Institut.

Le député de Comox-Alberni sait que ce dernier se soucie de la pollution. Le représentant a reçu, par mon entremise, des renseignements précis sur les travaux accomplis dans ce domaine. On espère trouver un moyen économique de traiter les acides et les autres agents contaminateurs afin d'enrayer la pollution de nos rivières et de nos lacs.

M. Herridge: Et la pollution des airs aussi, n'est-ce pas?

L'hon. M. Sauvé: Je ne saurais dire. Je sais que l'Institut s'occupe de la pollution des eaux. Le député de Comox-Alberni, que la question intéresse, pourrait peut-être y répondre. Il a été en rapport avec le personnel du laboratoire.

M. Barnett: Monsieur le président, comme l'a dit le ministre, j'ai demandé des renseignements au sujet de cette subvention, lors de l'étude des crédits de l'année dernière, c'est-à-dire il n'y a pas bien longtemps. Je veux profiter de l'occasion pour remercier le ministre d'avoir tenu promesse en fournissant des renseignements plus détaillés que ceux dont disposait auparavant le comité quant à l'activité de l'Institut et, surtout, quant à la recherche visant à enrayer la pollution.

Je tiens aussi à dire que je suis reconnaissant du rapport très fouillé qui m'est parvenu du président de l'Institut par l'intermédiaire du ministre, et qui retrace exactement le travail accompli pour enrayer la pollution des

[L'hon. M. Sauvé.]

eaux et, dans une certaine mesure, celle de l'air. Ce travail est entrepris parce que la production de pâtes et de papiers est un des principaux facteurs de la pollution de notre air pur et de nos eaux pures.

Je voulais parler de ce sujet avant même que le député de Kootenay-Ouest pose sa question.

(Le crédit est adopté.)

10. Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest, y compris l'aide relative aux frais d'emmagasinage des céréales conformément aux conditions et modalités prescrites par le gouverneur en conseil, \$19,200,000.

M. Rapp: Monsieur le président, le crédit 10 révèle que l'aide au transport sera réduite de \$1,800,000 au cours de l'année prochaine. Le ministre pourrait-il expliquer le pourquoi de cette diminution? Serait-ce parce qu'on transporte moins de céréales? Quelle en est la raison?

• (4.40 p.m.)

L'hon. M. Sauvé: Nous avons négocié avec les chemins de fer Nationaux du Canada une entente permettant de transporter à longueur d'année les céréales de provende par voie ferrée, de la tête des Lacs jusqu'à divers points dans les Maritimes, à un coût égal à celui du transport fluvial. C'est ce qui explique la différence entre le montant accordé l'année dernière et la somme prévue pour cette année. Il en résulte une économie pour le gouvernement mais non une réduction dans la quantité de céréales transportées depuis la tête des Lacs.

(Le crédit est adopté.)

Forêts—

15. Administration, fonctionnement et entretien y compris subventions selon le détail des affectations, \$12,620,000.

M. Chatterton: Je remarque, à la page 167, que la somme affectée aux recherches et aux services régionaux a été augmentée. Le ministre revient de la Colombie-Britannique. Peut-il nous dire si on a l'intention d'agrandir les laboratoires de recherches de Victoria?

L'hon. M. Sauvé: La raison de cette augmentation, c'est qu'à la suite de l'inauguration des laboratoires, en février dernier, les effectifs se sont accrus, ce qui entraîne une augmentation correspondante des sommes affectées aux salaires pour 1966-1967 par rapport à 1965-1966.

L'autre raison de cette majoration, c'est que nous avons entrepris un programme spécial qui porte sur le puceron lanigère, programme que nous exécuterons de concert avec le ministère provincial des Terres, Forêts et Ressources hydrauliques, ainsi que le Conseil de recherches de la Colombie-Britannique.